



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 75090

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la nécessité de développer le recyclage du papier, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de développer le recyclage du papier au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères procède, d'ores et déjà, au tri sélectif de ses déchets à l'administration centrale. Ainsi, le papier issu des déchiqueteuses suit le traitement de recyclage de la ville de Paris. Les déchets de consommables informatiques sont également triés, ainsi que les huiles usagées par l'atelier du garage du ministère.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75090

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9097

Réponse publiée le : 23 janvier 2007, page 765